

## Conseil d'Unité – vote électronique du 03/07/24

### Relevé de décisions

#### Objet : modification d'une des fiches de poste en vue de la campagne d'emploi de 2025

Au terme de la procédure préparatoire en vue de la prochaine campagne d'emploi, toutes les demandes du CUREJ pour 2025 ont été acceptées, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Pour rappel, classement du CUREJ :

- 1) MCF 01 Droit pénal
- 2) MCF 02 Droit des contrats publics locaux et droit de la culture
- 3) MCF 01 Droit civil / droit des personnes
- 4) PR 02 : agrégation
- 5) MCF 04 Organisations politiques et sociologie électorale
- 6) MCF 01 Droit commercial / RSE
- 7) PR 86 Droit pharmaceutique
- 8) MCF 02 Droit administratif et droit public allemands

A ce stade, il est encore possible de modifier à la marge certaines fiches de postes, et ce jusqu'en septembre.

La section de droit public a modifié une de ces fiches de postes, Cette modification a consisté à préciser le profil recherche : « droit comparé » au poste n°8. (fiche en PJ).

La modification ayant été adoptée lors du conseil de gestion du 28 juin dernier. Il vous est proposé de valider cette demande de modification.

S'agissant du droit privé, il est proposé de modifier à la marge le poste de MCF 01 n°3 en rajoutant pour plus de précision au profil recherche la spécialité « droit de la famille ». Cette spécialité, qui apparaissait d'ailleurs déjà dans l'argumentaire du poste, mérite en effet d'être davantage mise en valeur.

Est donc proposé au vote, l'ajout suivant au profil recherche : **droit de la famille**. (fiche en PJ).

➤ **Vote électronique organisé entre le vendredi 28 juin et le mercredi 1<sup>er</sup> juillet.**

- 9 votants sur 14

1) Modification fiche de poste MCF 02

- 9 voix pour > proposition adoptée.

➤ Profil de poste à publier sur Galaxie : **Droit administratif et droit public allemands/ droit comparé**

2) Modification fiche de poste MCF 01

- 9 voix pour > proposition adoptée.

➤ Profil de poste à publier sur Galaxie : **Droit civil/ droit des personnes et de la famille.**

Cette demande de modification sera transmise à la direction de l'UFR en vue d'un vote du Conseil de Faculté en septembre.

Cécile LEGROS, Directrice CUREJ UR4703

Pour le CUREJ,



C. Legros